



---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1<sup>er</sup> décembre 2005  
Pour publication immédiate

### LA SIAP S'APPELLE DÉSORMAIS ASSURIS

**Toronto, Ontario** – La SIAP, société qui protège les assurés canadiens advenant l'insolvabilité de leur compagnie d'assurance vie, a annoncé aujourd'hui qu'elle s'appellerait désormais Assuris. Le nouveau nom a été choisi pour mieux refléter le rôle de l'organisme et renforcer sa notoriété auprès des consommateurs.

En plus de son nouveau nom, Assuris s'est dotée d'un nouveau logo et d'un slogan. Le logo symbolise la protection offerte à tous les titulaires de police d'assurance vie, tandis que le slogan « Protection de votre assurance vie » fait ressortir l'objectif d'Assuris de protéger les garanties et les prestations offertes au titre de l'assurance vie des assurés.

« Dans l'éventualité où une société membre devient insolvable, le renforcement de notre image de marque nous permettra de mieux répondre aux besoins des assurés et de dissiper les inquiétudes face à la perte des garanties d'assurance vie, » explique Gordon Dunning, président et chef de la direction d'Assuris.

« Étant donné qu'aucune compagnie d'assurance vie n'est devenue insolvable au cours des onze dernières années et compte tenu de la stabilité actuelle de l'industrie de l'assurance vie, le moment est idéal pour présenter aux consommateurs notre nouveau nom et notre nouveau logo sans créer de remous dans l'industrie », affirme M. Dunning.

La protection d'Assuris couvre les garanties offertes par les compagnies d'assurance vie au titre d'une vaste gamme de produits, y compris l'assurance vie, l'assurance maladie grave, l'assurance frais médicaux, l'assurance invalidité, les rentes en service, les rentes en capitalisation, les assurances collectives, les régimes de retraite et les fonds distincts.

Assuris est une société à but non lucratif financée par le secteur de l'assurance vie. Elle protège les assurés canadiens contre la perte de leurs droits en cas d'insolvabilité d'une société membre. Constituée en 1990, Assuris a bâti sa renommée sur les efforts déployés pour soutenir les assurés et limiter les pertes. Depuis, Assuris est intervenue dans trois cas d'insolvabilité pour protéger les intérêts de quelque trois millions de Canadiens.

---

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont les garanties sont protégées, veuillez visiter le site Web d'Assuris, à l'adresse [www.assuris.ca](http://www.assuris.ca), ou communiquer avec notre service à la clientèle, au 1 800 361-8070.

**Source :** Josée Rheault, directrice de la communication  
Téléphone : 416-359-2969  
Cellulaire : 416-829-8079  
Courriel : [jrheault@assuris.ca](mailto:jrheault@assuris.ca)